

Synthèse des Rapports de jury de 2018 à 2022

Vers une méthodologie de la dissertation

Épreuve de culture plastique et artistique



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Juliette Bertron

Descriptif de l'épreuve

(Coeff : 1 ; Durée : 5h)

“L'épreuve a pour but d'évaluer des **compétences attendues** d'un professeur d'arts plastiques pour la mise en œuvre des **composantes culturelles et théoriques** de la discipline : **mobiliser la culture artistique et les savoirs plasticiens** au service de la découverte, l'appréhension et la compréhension par les élèves des faits artistiques (œuvres, démarches, processus ...), **situer et mettre en relation des œuvres** de différentes natures (genre, styles, moyens ...) issues de périodes, aires culturelles, zones géographiques diverses, **analyser et expliciter l'évolution des pratiques** dans le champ des arts plastiques et dans ses liens avec des domaines très proches (photographie, architecture, design, arts numériques ...) ou d'autres arts avec lesquels il dialogue.

L'épreuve prend appui sur un sujet à consignes et une sélection de documents iconiques et textuels. Tirant parti de l'analyse de cet ensemble, le candidat développe et argumente une réflexion disciplinaire sur l'évolution des pratiques artistiques.”

Les **compétences évaluées** dans cette épreuve, telles que détaillées dans le rapport de jury 2021

- La **capacité à s'appropriier les données et les enjeux du sujet** : le candidat doit savoir analyser avec méthode les documents en regard du sujet proposé et être en mesure de dégager des questions des données du sujet (la question posée, les consignes et les documents du dossier).
- **L'aptitude à développer une réflexion disciplinaire problématisée sur l'évolution des pratiques artistiques**. Il s'agit ici de témoigner de sa capacité de réflexion pour avancer une problématique construite en croisant données du sujet, éléments d'analyse, questions dégagées et connaissances mobilisées. Il est aussi attendu que le candidat sache mobiliser des approches sensibles et des savoirs théoriques pour argumenter et développer la réflexion disciplinaire. Enfin, est aussi évaluée la capacité à mettre en perspective la réflexion conduite (dans l'espace, le temps, dans les courants de pensée et dans la création artistique) et à l'élargir à d'autres références que celles du dossier (arts plastiques et domaines artistiques proches).

Les **compétences évaluées** dans cette épreuve (suite)

- **La justesse et la précision des éléments théoriques et culturels disciplinaires** : le candidat doit pouvoir situer avec justesse et précision les éléments du dossier, les références librement choisies (nom d'artiste, titre et date de l'œuvre, par une connaissance certaine attendue), connaître les évolutions des pratiques artistiques dans l'histoire des formes et des conceptions en art et enfin proposer des références diversifiées et étendues (artistiques, culturelles, théoriques, historiques)
- **La qualité rédactionnelle** : développer un raisonnement précis, structuré, clair et fluide, tout en maîtrisant la langue française à l'écrit (orthographe, syntaxe) au niveau naturellement attendu d'un professeur.
- Enfin, une **compétence professionnelle a été valorisée** : la capacité à mettre en synergie une approche à la fois scientifique, sensible et plasticienne ; la démonstration d'une culture élargie, ouverte et actualisée ; l'authenticité du propos incarnant une vitalité disciplinaire.

Les rapports de jury mettent systématiquement l'accent sur 3 aspects à travailler et à fortifier chez les candidat·e·s :

La méthodologie / les connaissances / la maîtrise de l'écrit

C'est dans cet objectif que sont ici synthétisés et organisés les divers **attendus**, **écueils** et **conseils** présents dans les rapports de jury (2018-2022).

I. Quelques pistes sur comment
préparer au mieux cette épreuve en amont

Dans quel état d'esprit se préparer ?

Se mettre dans les conditions d'un enrichissement personnel : “Quelle que soit l'issue du concours et le risque d'échec, se préparer à l'agrégation interne d'arts plastiques peut s'avérer une expérience très dynamisante dans une carrière d'enseignant pour stimuler toujours et encore la **rencontre avec l'œuvre**, le **goût d'écrire** et **d'émanciper sa pensée réflexive**.” (Rapport de Jury 2021)

Un entraînement régulier indispensable

Le rapport de jury de 2022 préconise une **“méthode de travail éprouvée par des entraînements réguliers”**

Celui de 2019 insiste quant à lui sur le fait qu’ **“écrire relève d’une pratique”** et ne peut en ce sens **“s’improviser”** en faisant l’impasse sur **différents exercices formateurs.**

“Comme toute acquisition d’un savoir-faire, il convient donc d’avoir une préparation régulière à cet exercice, tant dans le maniement de la langue (trace écrite) que du geste (croquis) et de la gestion du temps.” (Rdj 2022)

C’est dans cet objectif que nous vous proposerons 2 épreuves blanches, à réaliser chez vous pour ne pas empiéter sur le temps de formation, mais impérativement dans les conditions de l’examen (5h d’affilée, rédaction à la main sur papier). Libre aux candidat·e·s de nous rendre en supplément des dissertations ou extraits de dissertation (une introduction, une partie, un plan) au cours de la formation.

S'entraîner à écrire à la main

“La graphie doit être **clairement lisible**. Certaines copies présentent en effet une écriture à la limite de la lisibilité.” (Rdj 2019)

“Lors de la préparation au concours, **nous conseillons aux candidats de s'entraîner à rédiger leur devoir de manière manuelle** en s'empêchant ainsi l'usage du traitement de texte et du correcteur orthographique” (Rdj 2021)

Une perte de l'habitude de l'écriture à la main, qui a pour conséquence de desservir le travail fourni, est relevée tous les ans dans les rapports de jury : “Beaucoup de candidats semblent ne plus maîtriser la construction scripturale manuelle (renvois en notes avec astérisques, ratures, calligraphie parfois à la limite de la lisibilité, fautes d'expression de l'ordre de la grammaire, de la conjugaison, de l'orthographe...). Chez certains candidats, **ces difficultés conjuguées de manière répétitive desservent grandement la compréhension du propos** en lui-même et révèlent une méprise quant aux attentes de ce niveau de concours.” (Rdj 2018)

Lire

“Préparer cette épreuve exigeante, c’est réengager (quand ce n’est pas déjà engagé) un **rapport étroit avec les livres et ouvrages d’art**, c’est prendre le **temps de la lecture**, c’est prendre appui des **ressources fiables et vérifiables**.” (RdJ 2022)

Mais attention cependant à ne pas vouloir étaler l’intégralité de ce qui sera lu et appris lors de la préparation au concours, car cela risquerait de nuire fortement à la qualité de votre dissertation : “**Il convient [...] de ne pas faire de cette épreuve une estrade d’exposition de ses connaissances livresques**” (Rdj 2022)

Il faut savoir employer ses lectures à bon escient, les mettre au service d’une réflexion engagée par le sujet.

Étoffer son vocabulaire

Il est attendu des candidat·e·s qu'ils et elles soient en mesure de “**maîtriser le vocabulaire spécifique, comme courant**” (Rdj 2022), afin d'éviter des **termes flous et approximatifs** relevés dans tous les rapports de jury.

Aussi, il est conseillé aux futur·e·s candidat·e·s d’**“étoffer leur vocabulaire**, en particulier à partir des neuf grandes notions (“notions récurrentes”) des programmes d'arts plastiques (“Espace, Forme, Matière, Lumière, Couleur, Corps, Support, Outil et Temps”). ” (Rdj 2022)

Il semble dans ce sens intéressant de constituer des **fiches de révision par mots issus des énoncés des programmes et par notions**. L'acquisition d'un vocabulaire plus scientifique est aussi relevée comme un atout.

À noter : le rapport de jury utilise le dictionnaire de lexicographie issu des TLFI sur le cnrtl en ligne comme référence pour ses définitions. Il est donc judicieux de l'utiliser à votre tour. Cette base peut notamment être employée en complément du *Vocabulaire d'Esthétique* d'Etienne Souriau pour ce qui touche au vocabulaire plus spécifique.

Aller à la rencontre des œuvres

Profiter de cette préparation pour voir régulièrement des expositions et aller à la rencontre des œuvres : “Le jury est toujours sensible à une copie qui ne se contente pas de citer des œuvres trop souvent perçues, avec plus ou moins de justesse, par le biais d’une image photographique, mais qui mentionne de **réelles expériences vécues**, et rende compte ainsi, d’une **approche véritablement sensible, plastique et incarnée**. **La fréquentation régulière des lieux d’exposition et de création est dans ce sens absolument indispensable**, pour affiner son regard, actualiser ses connaissances comme sa pratique pédagogique, et rester critique et curieux aux propositions actuelles comme aux débats toujours renouvelés dans notre domaine.” (Rdj 2018)

Consolider ses repères en histoire des arts

Comme stipulé dans le descriptif de l'épreuve de culture plastique et artistique, les candidat·e·s sont, entre autres, évalué·e·s sur leur capacité à **“situer”** des œuvres de différentes natures issues de périodes, aires culturelles et zones géographiques diverses. Aussi, les auteurs des rapports de jury déplorent-ils trop souvent les **confusions et imprécisions dans ce domaine**. À titre d'exemple, dans le rapport de jury de 2019, au sujet de *La Bienheureuse Ludovica Albertini* 1671-1674 du Bernin, il est dit : **“Afin d'éviter des confusions entre la Renaissance, le baroque et le maniérisme, il paraît nécessaire pour le candidat de construire de solides repères chronologiques** pour ne pas amalgamer les programmes esthétiques et leurs enjeux.”

Se faire une **frise chronologique** avec des renvois à des œuvres de référence d'origines diverses reliées aux grands questionnements au programme semblent notamment un moyen efficace d'éviter ce type d'écueil.

Comment se saisir efficacement des programmes ?

Préparer des dossiers par questionnements avec des références précises : “Le jury encourage les candidats à réaliser des **dossiers précis** à partir des questionnements et des programmes du lycée sur des démarches artistiques variées pour réaliser une préparation efficace. Ces recherches personnelles sont le gage d’un élargissement des connaissances concernant les processus à l’œuvre tant au niveau plastique que théorique, esthétique et en histoire de l’art.” (Rdj 2021)

Problématiser chaque aspect des 6 questionnements au programme pour ne pas être pris-es au dépourvu : “Le candidat à l’agrégation interne peut ainsi se préparer à cette épreuve en **problématisant** systématiquement tous les champs de questionnements plasticiens présents dans les programmes, sans omettre les questions, thèmes et œuvres de référence” (RdJ 2021)

Attention à la confusion avec l'épreuve de pédagogie

Si, pour “bien se préparer, le candidat doit [...] connaître et maîtriser les programmes de lycée” (Rdj 2021), **attention à la confusion avec l'épreuve de pédagogie** : “Il ne s'agit pas de penser une séquence qui permettrait aux apprenants de travailler plastiquement ces questionnements, mais bien de prouver par un travail de rédaction, la construction d'un discours argumenté, la capacité à dégager les enjeux esthétiques sous-tendus par le sujet” (Rdj 2021). Ainsi, **“il n'est pas attendu du candidat de proposer un projet d'enseignement à partir du dossier documentaire”** (Rdj 2019).

Nul besoin de “faire renvoi (parfois artificiellement) aux programmes d'arts plastiques, car cette épreuve de culture n'exige pas d'en faire explicitement référence.” (Rdj 2022)

II. Saisir le sujet et se l'approprier

Éviter le hors sujet

L'écueil principal soulevé dans tous les rapports de jury est l' “**éloignement progressif du sujet, voire [son] éviction**” (Rdj 2022) Il vous faut donc être extrêmement vigilant·e·s sur ce point, et ce durant toute la durée de l'épreuve. Je vous conseille **de prendre régulièrement du recul sur ce que vous prévoyez d'écrire, en le mettant systématiquement en regard du sujet qui vous est donné.**

Attention également, dès lors que l'on peut se sentir dérouté·e·s par un sujet, de faire l'effort de s'y confronter malgré tout, sans ramener le propos sur ce qu'on croit connaître le mieux. Le jury met en garde contre cette tendance qui conduit à produire un “**hors sujet pour faire-valoir (ou maladroitement faire-briller) in fine des connaissances hors propos**”. (Rdj 2022)

Faire très attention à **ne pas relever un aspect certes important mais connexe pour en faire son sujet**. Il faut prendre le temps de se recentrer pour ne rien évacuer, ne pas oublier une partie du sujet au profit d'une autre rendue centrale.

Exemple tiré du Rdj de 2019 : “certaines copies ont développé un propos axé sur une notion présente dans les œuvres [...], qui souvent ont donné lieu à des développements disproportionnés perdant de vue la question du devoir et aboutissant parfois à des hors-sujets.”

Une lecture attentive : bien définir les termes du sujet

Afin “d’éviter des **contresens** ou une **absence même partielle de traitement du sujet**”, il est indispensable de “**définir et questionner les termes du sujet**” (Rdj 2022)

Pour ce faire, le jury conseille notamment d’ “**attache[r] de l’importance à tous les mots d’un sujet y compris aux connecteurs logiques, aux conjonctions de coordination ou aux adverbes qui peuvent additionner, relier ou bien dissocier certains termes du sujet et modifier ou nuancer le sens des mots**” (Rdj 2022)

À ce titre, les fiches de vocabulaire préparées en amont peuvent grandement vous aider dans cette entreprise, dans la mesure où les termes du sujet sont systématiquement des termes présents dans les questionnements du programme.

Une méthode pour bien s'appropriier le sujet

Le Rapport de jury de 2022 définit une **méthode d'appropriation du sujet, pour éviter le hors sujet et favoriser la “précision” et la “rigueur méthodologique”** : “prendre en compte successivement les principaux termes du sujet, les mettre en relation entre eux et vis-à-vis des œuvres du corpus proposé”. Puis “présentation des enjeux (qui découlent de l'analyse globale du sujet) pour les articuler avec les intentions artistiques repérées et la mise en œuvre des dispositifs pensées par les artistes du corpus.”

Ainsi, le sujet doit toujours être pris dans sa dimension globale, sans séparer l'énoncé des documents : “L'examen approfondi du sujet et des documents résulte d'un constant va-et-vient entre les œuvres et le sujet” (Rdj 2019)

Prendre en compte le corpus dans son ensemble

L'un des écueils souvent relevés dans les rapports de jury est la tendance chez certain·e·s candidat·e·s à proposer une “**analyse partielle du corpus, oubliant par exemple le document textuel ou prenant peu en compte les autres documents**” (Rdj 2020).

“**Il est officiellement demandé au candidat de prendre en considération tous les documents [du] corpus.** L'oubli ou la mise à l'écart [de certains documents] peut traduire chez le candidat une façon d'éviter une difficulté. Ce manquement est pénalisé dans l'évaluation.” (Rdj 2019).

Il s'agit aussi d'une question d'équilibre, pour “mener une **analyse égale** de tous les documents pour garantir **l'équilibre de l'argumentation.**” (Rdj 2020) **Si des focales plus fortes étaient portées, il faut bien en justifier les raisons.**

Attention : un document textuel (citation, extrait d'ouvrages etc...) ne doit en aucun cas être pris comme substitut au sujet au prisme duquel devraient être lues les œuvres du corpus. C'est un document qui doit être contextualisé et interrogé au même titre que les reproductions d'art qui vous sont proposées.

Prendre en compte les informations des cartels

Votre lecture des cartels ou légendes doit être très attentive et ne rien laisser au hasard, car cela peut vous éviter quelques erreurs et enrichir aussi vos analyses. Il vous faut “**prendre en considération tous les constituants de l’œuvre, les dimensions y comprises**” (Rdj 2022). “[L]’échelle, les constituants plastiques, le lieu sont des paramètres dont les candidats peuvent s’emparer pour étayer l’analyse produite et ainsi **révéler des correspondances ou des rapports d’oppositions** (matière, temporalité, contexte...)” (Rdj 2022)

Le jury met en garde contre les **fausses affirmations**, qui ne s’appuient pas sur de véritables connaissances ni sur des informations tirées des cartels. Dès lors que vous supposez quelque chose dont vous n’êtes pas certain·e·s, précisez qu’il s’agit d’une hypothèse : “**Attention [...] au discours péremptoire ! Si des hypothèses sont acceptables, les affirmations fausses ne le sont pas.** Il n’est pas attendu du candidat qu’il connaisse sur le bout des doigts toutes les œuvres du corpus, mais qu’il sache alors **émettre des hypothèses** qui témoignent de sa qualité à porter un **regard questionnant, sensible et éclairé.**”

Contextualiser les documents du corpus

Comme le précise le descriptif officiel de l'épreuve, il est attendu des candidat·e·s une capacité à “**situer**” les documents, mais aussi à “**analyser et expliciter l'évolution des pratiques**”. La contextualisation de documents iconiques et textuels qui constituent le corpus est en ce sens indispensable. Elle fait pourtant trop souvent défaut : “**Un des manques fréquents reste [...] l'absence de contextualisation des œuvres du corpus, dont les titres ne sont pas dénués de sens et gagnent, eux-aussi, à être saisis. Cette absence pose la question de la culture générale des candidats**” (Rdj 2021)

“Les œuvres proposées sont à replacer dans leurs **contextes d'émergence** pour en extraire les similitudes, les écarts, les articulations possibles, l'esthétique, la sémantique de façon à les inscrire dans une **évolution des pratiques plasticiennes et culturelles**. Il faut ainsi prendre le risque d'observer les documents avec son intelligence plasticienne sans vouloir avancer des connaissances purement factuelles : cela permet de mettre en place une **réflexion personnelle sensible**” (Rdj 2020)

Qu'est ce qu'une problématique?

La problématique est essentielle, c'est elle qui permet à votre pensée de se structurer et de s'organiser dans vos parties. Elle est la garante d'une réelle appropriation du sujet et d'une réflexion approfondie.

Le rapport de jury de 2018 propose une définition de ce que doit être une problématique : “Problématiser, c'est mettre à jour un problème. C'est faire émerger d'un sujet donné, une série de questionnements et de problèmes interconnectés et choisir ensuite un **angle d'approche pertinent et fécond**. Dans ce sens, une problématique se doit d'être une **synthèse de questionnements**, qui annonce dans un même temps tout un travail de développement et d'enquête pour tenter d'en cerner les divers aspects. Il est donc nécessaire de penser, d'élaborer et de formuler une question centrale, ouvrant à débat et invitant à mobiliser son attention et sa réflexion sur l'interrogation soulevée. **La réponse à une problématique ne peut être ni immédiate, ni simple, ni spontanée** : elle ouvre un **espace de discussion** qui rend compte de la complexité du sujet donné et de la diversité des approches possibles”

La problématique : un fil conducteur

Il ne faut pas se contenter d'annoncer la problématique dans l'introduction : il vous faudra “**veiller à sonder et réactiver la problématique tout au long du devoir car elle est le fil conducteur de la structuration de l'écrit et donne toute sa cohérence au développement**” (Rdj 2021)

“Si la présence d'une problématique est capitale, celle-ci ne doit pas juste être formulée au début de la copie. Elle demande, pour être réellement opérante, à être travaillée constamment au cours de la réflexion, afin d'en permettre les rebonds, les allers et retours, les réajustements, témoins d'une pensée en action, qui accompagne le lecteur et le tient en haleine tout au long de sa lecture.” (Rdj 2018)

Comment formuler sa problématique?

Les bibliographies des rapports de jury renvoient au document [“Faire la différence entre problème et question ; construire des problématiques et problématiser”](#) disponible sur eduscol, qu’il vous est conseillé de consulter pour vous aider dans cette entreprise.

Attention au principal écueil, qui est de confondre la problématique avec une “**suite de questions successives dont l’articulation n’est pas souvent réellement pensée**” (Rdj 2021). Or ce choix d’un catalogue de questions “**ne témoigne pas pour autant d’une investigation précise et rigoureuse des données et des enjeux du sujet. Au contraire, souvent, il alimente les égarements de certaines copies, les digressions.** Plus la problématique sera circonscrite, plus le propos a de chances d’être structuré et compréhensible.” (Rdj 2019)

“Il faut circonscire une **question centrale** qui ouvre à une pluralité de pistes de réflexion qui seront développées dans les différentes parties du devoir” et “**resserrer** le(s) questionnement(s) pour mieux mettre en exergue une problématique **efficace**” (Rdj 2021)

III. Rédiger et organiser votre copie

“On ne dira jamais assez combien la structure du devoir, avec son introduction, son plan annoncé, ses différentes parties articulées et sa conclusion ouverte, est primordiale” (Rdj 2018)

De l'importance du brouillon

Il ne faut pas négliger cette étape, qui est essentielle pour produire un écrit structuré, bien rédigé et complet.

“D’un point de vue méthodologique, le candidat doit ainsi d’abord mener, au brouillon, une analyse approfondie du sujet et du dossier documentaire pour pouvoir effectuer [l’exercice de synthèse [que constitue l’introduction].” (Rdj 2021)

Il est ainsi conseillé de prévoir un temps accordé au brouillon avant de construire son plan afin : d’**anticiper** le contenu des parties” (idées principales + exemples), de **définir l’ossature** de la copie” pour assurer la continuité et la logique dans l’enchaînement des idées (**fluidité**), mais aussi de vérifier **l’équilibre** des parties (Rdj 2022). Je vous conseille aussi d’y poser la formulation de la problématique.

Enfin, le brouillon permet de s’assurer d’une **rédaction soignée pour les éléments phares que sont l’introduction et la conclusion** : “L’introduction et la conclusion sont deux étapes clés du devoir, la première accroche le lecteur, la seconde permet d’apprécier la capacité de synthèse du candidat. Nous conseillons donc de prendre le temps de rédiger intégralement ces deux parties au brouillon avant de commencer la rédaction du développement qui peut s’envisager directement sur la copie, lorsqu’un plan détaillé a été construit préalablement.” (Rdj 2022)

L'introduction (1/5) : son rôle

Vous devez accorder un soin tout particulier à votre introduction car elle constitue un **“moment déterminant de la copie**. Les candidats doivent faire preuve de leur capacité à comprendre le sujet, à produire une réflexion personnelle articulée aux documents du corpus et à présenter les grandes lignes de la réponse au sujet.” (Rdj 2020)

Elle permet de mettre en place l'**organisation de la copie**, d'**orienter** le propos, de **poser des jalons** réflexifs, de **présenter la direction** de travail et la réflexion qui va se développer par la suite, et de **donner le ton** au lecteur. Elle est aussi le lieu où s'affirme un **parti-pris d'analyse** en accord avec le sujet.

L'introduction (2/5) : trouver une accroche

“L'accroche est une phrase ou un paragraphe qui introduit le sujet et attire l'attention du lecteur. Elle doit être nécessairement en relation avec le sujet” (RdJ 2021)

Cette accroche peut être pourquoi pas une citation ou une contextualisation de la réflexion, mais il faut prendre garde à ne pas tomber dans une formulation trop désincarnée et normative : “Les copies plus faibles [...], semblaient appliquer une “**recette**” en proposant et plaquant maladroitement une citation d'artiste ou de théoricien peu en lien avec le sujet ou du moins qui ne s'y confronte pas. Des formulations trop générales telles que “depuis toujours”, “à notre époque”, “de tous temps” sont aussi à éviter pour initier son écrit, comme pour le contextualiser vainement.” (Rdj 2021)

Votre amorce peut aussi reposer sur une expérience vécue, de spectateur, ou encore toucher à une actualité artistique. Le mieux est de rester ouvert sur ces diverses possibilités et de faire ce qui vous semble le plus judicieux en fonction du sujet.

L'introduction (3/5) : présenter les œuvres du corpus

“Nombreuses introductions font référence au corpus d'œuvres en exploitant les informations fournies dans le sujet, parfois intégralement. Si leur présentation est un minimum attendu, peut-être que celle-ci pourra déjà tenter des approches, rapprochements, voir mises à distances singuliers, **en lieu et place des simples plaquages de cartels ou d'erreurs** causées par manque de rigueur ou d'approximations de langage. Dire que les œuvres du corpus sont de nature identique ou différente, n'est pas à la hauteur des attentes : il convient d'appréhender les œuvres avec plus de justesse, préciser le propos, pour éviter tout contresens. “ (Rdj 2022)

L'introduction (4/5) : poser la problématique

La définition des termes du sujet doit intervenir assez tôt dans l'introduction pour constituer le fondement de la copie, et permettre de **faire émerger logiquement une problématique** : “la problématique s'énonce dans l'introduction après que les termes du sujet ont bien été définis et questionnés” (RdJ 2021). Il faut accorder un soin particulier à cette annonce, si essentielle dans votre copie : “il n'est ni attendu, ni nécessaire, ni élégant d'écrire explicitement que vous “proposez la problématique suivante””.

L'introduction (5/5) : l'annonce du plan

Attention : il est relevé dans les rapports de jury que certaines copies ne proposent malheureusement pas d'annonce de plan. Cette annonce est pourtant indispensable.

L'annonce du plan “doit faire suite à la formulation de la problématique car il est en lui-même une **tentative de réponse à la question principale soulevée**. Comme tout écrit disserté, le plan repose sur des **axes de réflexion** dans lesquels les analyses d'œuvres s'inscrivent, étayées par d'autres références personnelles” (Rdj 2021)

Au sujet du plan : “annoncé de façon précise ou explicitement repérable, il **structure différents axes de réflexion** qui vont autoriser un développement pertinent, et permettre au lecteur de comprendre la logique intellectuelle et sensible du candidat. Ce plan explore les différentes réponses possibles aux questionnements. Ces axes de réflexion développent une pensée articulée aux éléments du dossier documentaire enrichie de références personnelles (artistiques, historiques, théoriques, critiques...) qui servent le propos, le questionnent de nouveau.” (RdJ 2019)

Dans les parties : une analyse croisée des oeuvres

Ce qui est attendu est une analyse “**reliée et croisée** du corpus d’œuvres” (Rdj 2022). Il s’agit de “**mettre en résonance** les documents” (Rdj 2021), d’**établir des liens** entre eux, de les **confronter**. “Chaque axe [du plan] développe ainsi une réflexion dans laquelle les éléments du dossier sont analysés, mis en confrontation, rapprochés, comparés, opposés, afin de préciser et d’orienter la démonstration” (Rdj 2019). “Bien que choisis dans des domaines artistiques et des périodes différents, **[les documents] doivent alors être rapprochés, mis en tension, étudiés, tant dans leur ressemblance, leur similitude que leur différence.**” (Rdj 2019)

L’un des écueils est l’analyse des œuvres “une à une, tel un “**enfilage de perles**”” (Rdj 2021). La réflexion qui articule les œuvres et textes du corpus ne peut donc “**se construi[re] strictement selon l’ordre dans lequel les documents sont indexés et présentés dans le dossier documentaire. Cette approche littérale, choisie par certains candidats, ne favorise pas un** questionnement efficace, sur les bases d’analyses croisées, suscitant des interactions et des agencements fructueux.” (RdJ 2022)

Dans les parties : de la description à l'analyse

“Un nombre important de candidats peinent à décrire - plastiquement - les œuvres du corpus. Ce travail de description doit, lui aussi, faire l'objet d'un entraînement régulier. La description des œuvres permet généralement l'émergence de concepts et l'emploi de notions relevant des arts plastiques. [...] La description est une étape clé de l'analyse qui doit faire émerger le sens et questionner plus largement et *in fine* le fait artistique. Elle doit ainsi mettre en exergue l'approche et le regard de plasticien qui sont donc clairement attendus.” (Rdj 2021)

Le principal écueil est d'en rester au stade **descriptif** et ne jamais passer au stade **analytique** : “Décrire c'est représenter en détail des traits apparents d'une œuvre, il est primordial, donc, de transcrire à l'écrit ce que l'on voit pour engager ensuite une analyse. Analyser, c'est aller bien plus loin, c'est décomposer un tout en ses éléments constitutifs de manière à le définir, le relier à des notions (classer en somme) et donc le comprendre.” (Rdj 2022)

Soigner les transitions entre les parties

“Les très bonnes copies allient fluidité, clarté de l’écriture et soin porté aux articulations entre les différentes parties du développement. Il est donc nécessaire de rédiger des **phrases de transitions** qui rappellent le propos précédemment développé tout en introduisant la réflexion à venir. Elles témoignent d’un raisonnement structuré et logique” (Rdj 2021)

Les références personnelles : ce qui est attendu

De 2018 à 2023, les sujets proposés au concours emploient systématiquement la formule suivante : “À partir des documents figurant dans le dossier joint et **en mobilisant d'autres références de votre choix (artistiques, historiques, théoriques, critiques...), pour enrichir votre propos et étayer votre argumentation...**”

“Cette formule préconise donc de faire des **choix explicites, judicieux et issus d'une culture personnelle constituée et étayée**. La capacité à sélectionner judicieusement des exemples, incontournables (porteurs de vrais enjeux artistiques liés à la question) et dépassant les simples ressemblances, [est] appréciée. **Les références soutiennent et accréditent le propos, agissent en résonance, proposent également de nouveaux angles d'approches** pour servir, par exemple une pensée divergente qui stimule l'argumentation.” (Rdj 2019)

“Ces références peuvent être choisies dans des domaines autres que ceux des arts plastiques, afin d'envisager des approches complémentaires.” (Rdj 2019)

Les candidat doivent faire montre d’“une **culture personnelle solide, certaine et riche** : au champ référentiel aussi large que précis” (Rdj 2022)

Les références personnelles : les écueils

Il faut éviter un “**effet catalogue**” constaté dans de nombreuses copies, car cela donne la sensation d’une difficulté du candidat à effectuer des “choix pertinents” (Rdj 2021).

À éviter également, **les exemples trop convenus**, qui provoquent la lassitude du jury tombant systématiquement sur les mêmes références : “Des références identiques sont revenues de façon récurrente dans beaucoup de copies, d’autres, plus singulières, étaient espérées. **Ce défaut de culture plus personnelle, intimement éprouvée, n’est pas sans laisser supposer une absence de rencontres réelles avec des œuvres.**” (Rdj 2019). “De trop nombreuses copies ne permettent pas de mesurer l’étendue de la culture du candidat souvent parce qu’elles se cantonnent aux œuvres des “questions, thèmes et œuvres de référence” ou des anciens programmes limitatifs, ce qui rend le propos redondant d’une copie à l’autre” (RdJ 2022). **Éviter aussi de montrer une culture trop “localisée”, centrée sur vos propres intérêts.**

Enfin, il est essentiel d’être rigoureux et de préciser le nom de l’artiste, *le titre de l’oeuvre* et la date (de même lorsqu’on cite un ouvrage) : “Concernant les connaissances et les références personnelles, **elles sont hélas le plus souvent assez approximatives dans leur citation et/ou leur exploitation. Rares sont les candidats précisant des dates, certains se contentent même de décrire une œuvre dont ils ont oublié (le disant parfois) le titre et l’auteur.**” (Rdj 2018) **Ces références doivent toujours être articulées au sujet.**

Les références personnelles : quelques conseils

Pour se préparer, il est conseillé aux candidate·s de “s’entraîner à choisir des œuvres couvrant différentes notions et périodes historiques (distantes dans le temps mais aussi l’espace) pour interroger l’ensemble des champs de questionnements plasticiens des programmes de lycée et de manière plus approfondie les six questions au programme de la session en cours.” Cela permet de bien maîtriser ces références et d’éviter les approximations déplorées par les jurys successifs.

Il est aussi conseillé “de tendre vers des propositions d’œuvres plus inattendues mais somme toutes convaincantes dans leur choix. Les copies convoquant des artistes différents apportent une réelle fraîcheur et se démarquent, nul besoin donc de faire étalage de connaissances pléthoriques” (Rdj 2022).

En ce sens, se tenir au courant des manifestations culturelles et s’y rendre au maximum peut être un réel atout.

L'usage des schémas et des croquis en question

L'emploi des schémas n'est plus obligatoire depuis 2018. Il est précisé qu'ils ne doivent être employés que lorsqu'ils apportent une **“plus-value, un éclairage nouveau**, quand la rédaction ne suffit pas” : **“L'usage des croquis, si besoin, doit venir soutenir l'écrit, permettre de compléter un propos et faire sens pour révéler visuellement ce que les mots ne peuvent montrer. Ils révèlent aussi des capacités graphiques qui, s'ils attestent d'une maîtrise, ne laissent pas le lecteur indifférent.”** En aucun cas, ils ne doivent **“compenser un écrit malmené ou gagner du temps dans la durée permise de l'épreuve”**. S'ils ont un intérêt lorsqu'ils sont contextualisés et soutiennent l'analyse, ils peuvent aussi avoir pour effet de **desservir les candidate·s “quand ils ne sont qu'illustratifs ou peu probants de compétences plasticiennes.”** (Rdj 2021) **Cela demande beaucoup d'entraînement.**

La présence des croquis doit être annoncée et justifiée dans le texte.

“Les tableaux synoptiques permettant une lecture transversale des documents doivent être davantage considérés comme un outil de recherche préalable qu'il faut mettre au service d'un développement rédigé sur sa copie. Ils ne peuvent se substituer à l'exercice de la rédaction” (Rdj 2021)

La conclusion

La conclusion permet de **mettre en valeur les éléments de réponse qui vous semblent pertinents**. Pour le jury, c'est le moment d'apprécier votre "**capacité de synthèse**" (Rdj 2021).

Le devoir ne peut se passer d'une conclusion et malheureusement, nombreuses sont les copies qui en font l'impasse : "faire l'impasse d'une conclusion, c'est faire l'aveu d'un écrit inachevé et s'exposer *in fine* à voir sa copie relayée derrière celles qui vont jusqu'au bout d'une pensée achevée." (Rdj 2021)

La conclusion ne peut se suffire d'une seule ligne elle doit nécessairement prendre une place plus conséquente dans la copie. **Il est conseillé de la rédiger à l'avance**, au brouillon, pour que sa rédaction soit soignée et ne se fasse pas au dernier moment, dans l'urgence.

Il faut éviter d'employer un "**métalangage disgracieux et redondant**". Nul besoin d'écrire "Conclusion :" ou "en conclusion..." (Rdj 2022)

Il est aussi conseillé de "donner un peu de hauteur à la réflexion en **ouvrant votre conclusion** par exemple sur d'autres domaines artistiques ou sur une œuvre non évoquée dans la copie, [...] ou encore une référence philosophique" (Rdj 2022)

IV. Mettre en valeur votre propos :
mise en page et qualité rédactionnelle

La mise en page de votre copie : ce qui est attendu

Il est indispensable de soigner la présentation de la copie, sa mise en page : “Une copie **bien paginée, avec des espacements entre les paragraphes, des transitions entre les différents développements du plan avec une écriture lisible** permet de suivre aisément la pensée du candidat”. “Sur un plan plus formel, le candidat doit aussi penser à **aérer sa copie** : sauter des lignes et utiliser des retraits pour rendre lisible la structuration de son propos.” (Rdj 2021). “Les alinéas, les sauts de lignes sont des repères pour identifier et présenter les différents paragraphes de manière visible et intelligible. Ces paragraphes manifestent ainsi de l’unité de la pensée. **Les renvois à la ligne doivent être utilisés avec parcimonie, il faut éviter de les multiplier au risque de déstructurer le discours.**” (Rdj 2022)

Par exemple : Sauter deux lignes entre l’introduction et le reste du développement, puis à nouveau avant la conclusion. Saut d’une ligne entre les différentes parties, elles-mêmes organisées en paragraphes sans saut de ligne. Faire un retrait au début de chaque paragraphe. **Opter en tout cas pour un code cohérent et clair, que vous respectez tout le long de votre copie.**

Pour ce qui est de la mention des titres des références citées : **les titres d’oeuvres et d’ouvrages doivent être systématiquement soulignés. Sont mis entre guillemets les citations, le titre d’une exposition ou le titre d’un article par exemple.**

La mise en page de votre copie : ce qu'il faut éviter

“Épreuve écrite, le propos rédigé ne peut se présenter sous la forme de plans, de chapitres, de titres, de tableaux synoptiques, d'organigrammes, dont l'interprétation est laissée au seul correcteur” (Rdj 2019)

Il faut veiller à ne pas produire un “ texte morcelé, ponctué d'alinéa ou encore dénué de ponctuation ou de phrases construites.” (Rdj 2021)

“De trop nombreuses copies présentaient des fautes d'orthographe, de syntaxe ou de conjugaison ; des ratures, des renvois en notes avec astérisques et abusaient des parenthèses ou des points de suspension qui ne peuvent se substituer au développement d'une idée. Dans certains devoirs, l'ensemble de ces difficultés combinées a grandement desservi la compréhension du propos et la fluidité de la réflexion à mener.” (Rdj 2021)

Éviter un écrit trop court (3 pages) ou trop long (25 pages)

La mise en page : au sujet des croquis et schémas

Pour rappel, “les croquis et les schémas, lorsque le candidat décide d’en produire, **ne doivent pas déborder du cadre matérialisé dans la copie** au risque d’être tronqués lors de la numérisation. Le noir et blanc comme code couleur sera préféré pour être lisible.”(Rdj 2020). Le rapport de 2022 précise cependant que cela n’interdit pas la couleur.

“Si des tableaux sont ajoutés par le candidat, il serait hasardeux de se passer de quelques explications complémentaires. Les croquis et dessins seront traités avec ce même souci de lisibilité, la mine graphite étant proscrite” (Rdj 2016).

La qualité rédactionnelle : les attendus

Un vocabulaire riche et précis : “Le vocabulaire utilisé avec précision participe d’un écrit engagé et constitué à partir de connaissances développées dans la pratique professionnelle, la préparation personnelle des candidats.” (Rdj 2020)

Des formulations claires, réfléchies et mesurées : “des phrases correctement construites, de juste longueur, prenant appui sur un vocabulaire précis et dans lesquelles chaque idée est introduite, articulée, explicitée, chaque argument justifié.” (Rdj 2022)

“Il est nécessaire de se **relire** plusieurs fois : au fil de l’écriture puis à travers au moins une relecture finale et de programmer ce temps”, notamment afin d’éviter au maximum les fautes d’orthographe et les fautes de français (Rdj 2022)

Il faut produire **un écrit incarné et sensible** : “Certaines copies n’osent pas introduire dans l’écrit des qualités plus sensibles et proposent parfois un discours désincarné.” (Rdj 2019)

La qualité rédactionnelle : les écueils

Les rapports de jury ne cessent année après année de déplorer les "répétitions", les "implicites" (c'est-à-dire quand la pensée n'est pas développée) et les "fautes d'orthographe parfois nombreuses". Une attention particulière portée sur la syntaxe, l'orthographe, le vocabulaire, l'organisation logique et la clarté est demandée. Ne pas souligner de phrases. Il faut également éviter les "propos généraux, approximatifs, construits avec emphase et/ou concernant des évidences sur l'art" (Rdj 2022) "S'il est [...] préférable d'éviter les phrases trop longues, on ne peut à l'inverse pas se passer d'un sujet, d'un verbe et d'un complément" (Rdj 2022)

Il est "déconseillé de chercher à élever artificiellement son niveau de langue au risque d'aboutir à l'effet inverse de celui escompté. Multiplier sans en démontrer la maîtrise, les termes scientifiques ou les concepts philosophiques, et sans que cela ne vienne explicitement nourrir la réflexion n'est pas recommandé". "L'usage d'un vocabulaire emphatique, d'un discours émettant des jugements de valeur d'une manière générale ou des "envolées lyriques" n'ont pas lieu d'être dans ce type d'écrit". (Rdj 2018)